

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 572f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Elections en Azerbaïdjan : des améliorations, mais il reste encore beaucoup à faire pour augmenter la confiance et le respect entre administration centrale et locale

Strasbourg, 09.10.2006 - Sur invitation des autorités azerbaïdjanaises, une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a observé la tenue de nouvelles élections partielles à la suite des élections municipales du 6 octobre 2006.

« Nous avons remarqué de manière générale une amélioration technique dans l'organisation du processus des élections, conformément aux normes européennes, mais, malheureusement, nous avons observé de graves irrégularités, par exemple les signatures enregistrées sur la liste électorale et les bulletins sortis des urnes ne correspondaient pas, il y a eu des cas de vote familial, de multiples signatures similaires sur le registre électoral, une assistance trop pressante dans l'isoloir ... » a déclaré Ludmila Sfirloaga, Chef de la délégation. Et – a-t-elle ajouté – même si le jour du scrutin a été calme et que le vote dans les bureaux de vote s'est déroulé sans problème, d'autres engagements importants restent encore à satisfaire”.

La démocratie locale en Azerbaïdjan devrait reposer davantage sur des compétences et ressources réellement allouées aux pouvoirs locaux, dans le plein respect de la mise en œuvre de la Charte européenne de l'autonomie locale signée et ratifiée en 2002, et se fonder sur un engagement politique clair.

« En fait, l'absence de dynamisme dans la campagne électorale, la décision des principaux partis de l'opposition de ne pas participer aux élections et la participation encore relativement faible au scrutin semblent montrer que l'instauration d'une démocratie locale constructive ne figure pas encore au nombre des priorités politiques en Azerbaïdjan » a-t-elle déclaré.

Comme en 2004, la délégation du Congrès rappelle une fois encore la nécessité de faciliter la reconnaissance pleine et entière des compétences et des responsabilités des pouvoirs locaux. L'élaboration d'actions et programmes spécifiques pour l'information et la formation de toutes les personnes concernées doit être le domaine où le Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan et le Congrès du Conseil de l'Europe devraient se rapprocher.

Un engagement progressif et positif de la part du Gouvernement et du Congrès devrait permettre d'améliorer la qualité de vie de toute la population.

./..

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.

Composition de la délégation

Membres du congrès

- **Mme Ludmila Sfirloaga, Congrès, Vice-Présidente du Congrès, Conseillère, Conseil régional de Prahova (Roumanie, SOC) – Chef de la délégation**
- **Mme Brith Fäldt, Conseillère, Piteå, Membre du Congrès (Suède, SOC)**
- **M. Mihkel Juhkami, Président, Conseil municipal de Rakvere, Membre du Congrès**
- **M. David Lloyd-Williams, Conseiller, Comté du Nord Yorkshire, Membre du Congrès (RU, ILDG)**
- **Mme Véronique Moreira, Conseillère régionale région Rhône Alpes, Membre du Congrès (France, SOC)**
- **M. Paolo Rondelli, Conseiller municipal de Saint Marin, Membre du Congrès (Saint Marin, SOC)**

Secrétariat du Congrès

- **Mme Antonella Cagnolati, Directrice exécutive adjointe du Congrès**
- **Mme Caroline Martin, Secrétariat du Congrès**
- **Mme Gönül Kocak, Secrétariat du Congrès**

M. Denis Bribosia, Représentant spécial du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe